

# Moniteur de VTT

## fiche métier



**PASSIONNÉ / EXPERT / PÉDAGOGUE**

Le vélo tout terrain constitue, avec la randonnée pédestre et la natation, la troisième activité sportive la plus pratiquée en France. (Réf : Ministère des Sport – Février/2013). Cet essor considérable d'une discipline relativement récente occasionne des besoins importants en matière d'encadrement. **Le moniteur de VTT** exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant des supports techniques du cyclisme dans la limite des cadres réglementaires tout en respectant les autres usagers des espaces parcourus. Il assure la sécurité des tiers et du public dont il a la charge et est soucieux de partager sa passion. À ce titre, il a vocation à :

- < **Enseigner** les bons gestes, élaborer des programmes personnalisés, faire évoluer ses élèves...
- < **Encadrer** des activités de découverte, d'initiation et d'animation en vélo...
- < **Participer** au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation, promouvoir l'activité...

### Qualités essentielles requises

**Savoir** : Connaissances de la discipline et de ses caractéristiques – Justifier d'un niveau de technique.

**Savoir-faire** : Elaborer, planifier et évaluer un projet d'animation – Connaître la législation et la réglementation – Connaître les gestes de 1<sup>ers</sup> secours.

**Savoir-être** : Pédagogie – Autonomie – Vigilance – Bonne communication.

### Formations et diplômes

**BP JEPS Spécialité activités du cyclisme mention VTT** (niveau IV).

La formation se déroule en **alternance** (entre l'organisme de formation et l'entreprise). De plus elle s'effectue sur **1 an** mais elle peut **s'étaler sur 4 ans**.

### Débouchés et employeurs

**Travailleur indépendant** : Encadrement multi-publics.

**Salarié** : Structures professionnelles de loisir marchand – Collectivités territoriales – Secteur associatif – Clubs de sport – Structures de vacances – Bases de loisirs – Milieu scolaire.

### Salaire

**Salaire de départ** : Selon la convention collective des métiers du sport (IDCC n°2511).

### Évolution professionnelle

**Bi-qualification** : Possibilité de suivre une formation bi-qualifiante associant le BP JEPS animateur polyvalent + la spécialité (VTT).

**Préparer son évolution** : Le moniteur de VTT peut évoluer en se spécialisant dans son activité pour devenir entraîneur – formateur – entraîneur de haut niveau... \*

\* Possibilité de passer un DE JEPS (niveau III)

### Organismes de formation

**Coût moyen de la formation** : Le coût de la formation varie entre **4 500 €** et **7 000 €** mais des prises en charge existent selon le statut du stagiaire. Possibilité de signature de **contrats d'apprentissage ou de professionnalisation**.

**Organismes de formation** : Tous les organismes de formation sont habilités par la DRJSCS. Dans la région Rhône-Alpes on comptabilise 2 organismes de formation habilités pour organiser des formations liées à l'activité du cyclisme. \*

\* Voir le calendrier des formations du Ministère des Sports : [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)

## BP JEPS Spécialité Activités du Cyclisme - Mention VTT

### Exigences préalables :

- Être titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Réussir les tests de sélection (entretien + épreuve écrite)
- Satisfaire aux exigences préalables : Pour la mention VTT l'épreuve = 20 km de parcours non balisé

### 10 UNITÉS CAPITALISABLES BP JEPS SPÉCIALITÉ ACTIVITÉS DU CYCLISME – MENTION VTT

#### Les quatre unités capitalisables communes à toutes spécialités

- U.C.1** Être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- U.C.2** Être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- U.C.3** Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- U.C.4** Être capable de participer au fonctionnement de la structure et la gestion de l'activité

#### Les deux unités capitalisables des activités du cyclisme

- U.C.5** Être capable de préparer une action d'animation dans le cadre de l'activité vélo
- U.C.6** Être capable d'encadrer des pratiquants dans le cadre de l'activité vélo

#### Les trois unités capitalisables de la mention VTT

- U.C.7** Avoir une connaissance professionnelle nécessaire en VTT
- U.C.8** Être capable de conduire une action éducative en VTT
- U.C.9** Être capable de maîtriser les outils ou techniques en VTT

#### Une unité capitalisable d'adaptation

- U.C.10** Pouvoir concevoir et mettre en œuvre une prestation touristique

### STAGE EN ALTERNANCE EN ENTREPRISE

## Ressources utiles

- **Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône-Alpes** : [www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/](http://www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/)
- **Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative** : [www.sports.gouv.fr/](http://www.sports.gouv.fr/)
- **Fédération française de cyclotourisme** : [www.ffct.org](http://www.ffct.org)
- **CREPS Rhône-Alpes** : [www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr](http://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr)
- **Syndicat National des Moniteurs Cyclistes Français** : [www.moniteurcycliste.com](http://www.moniteurcycliste.com)